



MAIRIE de TREFFLEAN

Code Postal : 56250

☎ : 02 97 53 27 78

mairie@trefflean.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2023 LISTE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-trois, le cinq septembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude LE JALLÉ, Maire.

Nombre de conseillers : 16

Présents : 12

Votants : 15

PRESENTS : Claude LE JALLÉ, Gwénaël LE FLOCH, Nadine MIGNOT, Blaise MAYANGA, Bénédicte BARRE-VILLENEUVE, Nicole OGER, Bruno BODARD, Lucie BERNARD LICOT, Emilie CALVAR, Jean-François BRETON, Emmanuel MASSARD, Jack AUBRY.

ABSENTS EXCUSÉS : Virginie LE JULE, Myriam FORGET, Emilie CARRÉ, Alexandre JOANNIC.

Madame Virginie LE JULE a donné pouvoir à Gwénaël LE FLOCH

Madame Emilie CARRÉ a donné pouvoir à Nadine MIGNOT

Monsieur Alexandre JOANNIC a donné pouvoir à Claude LE JALLÉ

Convocation du 29 août 2023

Secrétaire de séance : Nicole OGER

Délibération n°2023-24 – Recours au contrat d'apprentissage

Vote : 14 POUR, 1 ABSTENTION

Délibération n°2023-25 – Subvention exceptionnelle à l'interassociations

Vote : Unanimité, 15 POUR

Délibération n°2023-26 – Médecine professionnelle et préventive : renouvellement de la convention avec le CDG 56

Vote : Unanimité, 15 POUR